

## CME session 2016, conseil du 19 novembre 2016

**Présents :**

**(enfants)** Jeanne Bertault Léa Croué, Louise Hervouet, Melvin Guiet, Maëlle Retailleau, Juline Charrier, Victor Lacroix, Gauthier Ligonnière, Jules Loiseau, Mathis Loiseau, Alix Morille et Lucas Magui.

**(adultes)** Aurélie Julan, Chantal Chupin, Marina Pineau, Colette Renaud et Dominique Landreau.

**Absents excusés :** Maïssa Cherqaoui, Fiona Blandin-Cazimajou, Jules Picherit et Freddy Sorin

**Date prévue du prochain CME : samedi 10 décembre de 11 à 12 heures (investiture)**  
**Prévenir impérativement le référent en cas d'absence** [landreaudom@orange.fr](mailto:landreaudom@orange.fr)

Début de séance à 10h30

Suite à la demande de la commission animations et loisirs auprès de la Commission CULTURE pour l'organisation d'un concours d'art, dans le cadre d'une manifestation communale, Muriel FORTEL, première adjointe en charge de la Culture est intervenue en début de cette séance pour nous informer la date retenue, des points à définir ou à retravailler.

**Date de la manifestation : « FETONS LE PRINTEMPS » le 1<sup>ER</sup> AVRIL 2017**

Cette manifestation sera aussi consacrée à l'inauguration des jardins familiaux du Hameau du Lavoir

### Travail en commissions

#### Commission animations et loisirs

#### CONCOURS D'ART

##### MODALITES DU CONCOURS

- Tranche d'âge : Concours ouvert aux jeunes de **5 à 14 ans**
- Format imposé : **A3** dimensions 29,7 cm x 42 cm (en portrait ou paysage)
- Thème retenu : **PRINTEMPS / JARDIN**
- Libre imagination sur l'œuvre et sa composition : dessin, peinture, mosaïque, sculpture, tricot, récupération, etc.

- Le jury : 3 personnes : 1 adulte (Commission Culture ?), 1 artiste (voir proposition Commission Culture) et 1 enfant du CME (soit CME en activité, soit ancien CME à l'origine du projet)

- Distribution Flyers : fin Janvier 2017

- Restitution des œuvres :

Le vendredi 24 mars 2017 de 17h à 18h30 et Le samedi 25 mars 2017 de 10h à 12h  
Le lieu reste à définir selon disponibilité des salles (voir secrétariat Mairie) : Salles face à la Mairie ou Salle préfabriquée Venelle de la Pallerie.

- Résultat du concours : le 1<sup>er</sup> Avril 2017

REALISATION DES FLYERS : Gauthier et Maëlle ont déjà commencé ; nous proposons de faire le flyer final en reprenant les idées de chacun. Définir une date butoir pour que l'impression soit faite pour fin janvier 2017

REGLEMENT DU CONCOURS : Règlement à préparer sur les bases retenues à cette séance de travail (thème, âge, format...) en ajoutant les points suivants :

- L'œuvre ne doit pas comporter de signe identificateur de la part de son créateur (pas de signature, pas de nom et prénom)
- Le créateur communiquera ses coordonnées lors du dépôt.
- L'œuvre sera identifiée par un numéro gardé en liste secrète

### **PIQUE NIQUE DES CM1-CM2 des 2 écoles**

Proposition de le faire sur le temps du midi avant la boum prévue le mercredi 5 juillet 2017. Le groupe serait encadré par des adultes élus. Point à redéfinir et à étudier selon les disponibilités des élus.

### **Commission animations et nature**

#### **Chasse aux œufs**

- La commission est allée passer commande de 2200 œufs auprès de G20 (même commande que cette année).

## **Nouvelle idée de la commission : un arbre planté pour chaque naissance sur la commune**

- Après présentation de l'idée en bureau de commune par Dominique, une réflexion a été menée en comité restreint (Maire, adjointe à la Culture, adjoint à l'urbanisme et délégué au CME) pour associer cette belle idée à la journée du 1<sup>er</sup> avril où la commune va mettre en place une animation communale intitulée « Fêtons le printemps ». Les familles ayant eu une naissance en 2016 seraient invitées à cette occasion pour planter des arbres au ou à proximité du lotissement du lavoir.
- Il apparaît difficile de planter un arbre pour chaque naissance compte-tenu du nombre important de naissances chaque année (26 en 2016 à ce jour) mais l'idée serait plutôt de planter plusieurs arbres à un endroit avec une plaque indiquant l'espèce ou les espèces d'arbres plantés et les noms et prénoms des enfants nés en 2016.
- Les enfants de la commission ont alors commencé à écrire un courrier pour les familles concernées. Ce courrier sera finalisé lors du CME de janvier pour un envoi début février.

### **Brouillon de courrier**

*Madame, monsieur,*

*Votre foyer a eu la chance de s'agrandir en 2016 avec la naissance de votre enfant .....*

*En 2016 .... naissances ont été recensées sur la commune et le Conseil municipal des enfants de La Tessoualle propose de fêter symboliquement cet événement.*

*Aussi, nous, jeunes élus tessouallais, proposons à chacune des .... familles de venir le samedi matin 1<sup>er</sup> avril 2017 à ...h.... au lotissement du lavoir (au niveau des jardins familiaux) pour planter un ensemble d'arbres symbolisant les naissances de 2016. Ces arbres, vos enfants, pourront venir les voir grandir au fil des ans. Une plaque, avec le nom des espèces d'arbres plantés et les noms et prénoms des enfants nés en 2016 sera posée à proximité des plantations en mémoire de ce moment.*

*(à suivre)*

## Commission sociale

### Téléthon

La matinée a été consacrée à la distribution des affiches dans les commerces et à l'organisation de la projection de film :

- 14h45 Maïssa, Victor, Marina assurent la vente des billets et la caisse.
- 15h00 Les autres jeunes conseillers se répartissent pour :
  - Vérifier que les jeunes et adultes ne laissent pas de places vides dans la salle et les invitent à combler les trous
  - Contrôle des billets : Jules et Colette
- 15h25 mot d'accueil MELVIN
- 15H30 Projection du film
- Une demande a été auprès de la SACED pour être exempté des droits d'auteur
- Communication
  - Distribution des flyers : Jules pour école Notre Dame  
Melvin pour l'école du Moulin
- Distribution des affiches/ les enfants de la commission sociale sont allés distribuer les affiches dans les différents commerces de la commune
- Pendant la projection du film, nous compterons les bénéfiques
- 17h00 Mot de sortie Jules LOISEAU
- 17H10 Goûter offert aux enfants présents à la projection du film à la salle des chênes
- 18h00 Remise du chèque à l'association force Tessouallaise, la recette de la projection sera entièrement reversée au Téléthon

#### Mot d'accueil

*Bonjour, dans le cadre du Téléthon de la Tessoualle le CME est heureux de vous accueillir pour la projection du film l'âge de glace 5.*

*Bon film*

#### Mot de fin

*Merci pour votre participation, grâce à vous nous avons récolté ....€ Que nous allons remettre à 18h aux organisateurs de la force Tessouallaise  
Un goûter vous est offert à la salle des Chênes.*

## **Vœux du Maire**

Jeanne et Fiona se proposent pour lire les vœux du CME lors de la cérémonie des vœux à la population le 8 janvier.

Ils vont préparer un petit discours qui sera envoyé au référent pour validation

### **DATES A NOTER SUR VOS AGENDAS :**

#### **Samedi 3 décembre :**

15h30 : Projection du film « L'âge de glace 5 » à Tessallis

18h : Remise du Chèque (salle des Chênes)

#### **Mardi 6 décembre :**

Election des nouveaux jeunes conseillers- Résultats en Mairie à 17h00

**Samedi 10 décembre** 11h00 Conseil Municipal des Enfants - cérémonie d'investiture (Les jeunes conseillers nouvellement élus seront accueillis à la mairie par leurs prédécesseurs, Monsieur Le Maire et les élus adultes)

**Dimanche 8 janvier :** Vœux du Maire vers 12h00 à Tessallis